

LIGUE SUISSE DES DROITS DE L'HOMME
SECTION DE GENÈVE

WWW.LSDH.CH



**REGARDS CROISÉS
SUR LES DROITS SOCIAUX
JANVIER & FÉVRIER 2019**

En collaboration avec **Le Grütli, la Haute Ecole de Travail Social (HES-SO), la Faculté de Droit de l'Université de Genève, des expert-e-s, le Collectif d'associations pour l'action sociale (CAPAS) et les associations actives dans le domaine social à Genève :**
« Regards croisés sur les droits sociaux » janvier & février 2019

SI LES PAUVRES N'EXISTAIENT PAS, FAUDRAIT LES INVENTER

UNE CRÉATION DE JÉRÔME RICHER

LE GRÜTLI

DU 14 AU 26 JANVIER 2019

Ils sont cinq, Camille, Fanny, Cédric, Baptiste et Aude qui endossent à tour de rôle le costume d'un individu à l'identité fluctuante. Ils l'accompagnent dans différents moments de sa vie. Cet individu est un de ceux qu'on appelle les pauvres, les miséreux, les fauchés, les sans-dents. A travers la vie d'Antoine, Antonella, Anton, Antonio, Antoinette et Antonia, nos cinq amis en viennent à questionner leur propre rapport à la pauvreté. C'est quoi la pauvreté? Que faire face à elle? Comment continuer à vivre dans une société où le fossé entre les plus riches et les plus pauvres s'accroît? Que faire individuellement? Collectivement?



RÉSERVEZ VOS PLACES !
LE SPECTACLE A LIEU TOUS LES SOIRS À 19H30
RELÂCHE LE DIMANCHE 20 JANVIER
RESERVATION@GRUTLI.CH
OU 022 888 44 88

**À L'ISSUE DES REPRÉSENTATIONS,
DEUX SOIRÉES CARTES BLANCHES
À LA LIGUE SUISSE DES DROITS DE L'HOMME**
AVEC LA PARTICIPATION D'ASSOCIATIONS
LE GRÜTLI
LES 15 ET 24 JANVIER

RÉSERVEZ LES DATES !



**REGARDS CROISÉS
SUR LES DROITS SOCIAUX :
UN COLLOQUE,
UNE TABLE RONDE
ET DES ATELIERS THÉMATIQUES,**
EN COLLABORATION AVEC LA HETS
ET LA FACULTÉ DE DROIT
DE L'UNIVERSITÉ DE GENÈVE
AUDITOIRE DE LA HETS / BÂTIMENT E
LES 17 ET 18 JANVIER 2019

ENTRÉE LIBRE, VENEZ NOMBREUX !

**QUELLE JUSTICIABILITÉ DES DROITS SOCIAUX EN SUISSE ET À GENÈVE ?
UNE RENCONTRE DES ASSOCIATIONS
ACTIVES DANS LE DOMAINE SOCIAL À GENÈVE,**
AVEC UNE CONFÉRENCE INAUGURALE
EN PRÉSENCE DE REPRÉSENTANTS POLITIQUES
LE GRÜTLI
LE 9 FÉVRIER 2019

ENTRÉE LIBRE, VENEZ NOMBREUX !

**UNE PUBLICATION PARAÎTRA
À L'ISSUE DES CES ÉVÉNEMENTS**

LE PROGRAMME DÉTAILLÉ, DÉVELOPPÉ CI-APRÈS, EST AUSSI DISPONIBLE
SUR LE SITE DE LA LSDH WWW.LSDH.CH

h e t s

Haute école de travail social
Genève

AUDITOIRE BÂTIMENT E - HETS (HES-SO)
RUE DU PRÉ-JÉRÔME 16
1205 GENÈVE



**UNIVERSITÉ
DE GENÈVE**

Le Grütli Centre
Le Grütli de production
Le Grütli et
Le Grütli de diffusion
Le Grütli des Arts vivants

LE GRÜTLI
RUE DU GÉNÉRAL-DUFOUR 16
1204 GENÈVE

PARTENAIRE MÉDIA :

LE COURRIER

AUDITOIRE BÂTIMENT E - HETS (HES-SO)
RUE DU PRÉ-JÉRÔME 16 / 1205 GENÈVE



A l'occasion de son 90^e anniversaire, la Ligue Suisse des Droits de l'Homme – Genève (LSDH – Genève) propose de porter un regard critique sur l'accès aux droits sociaux à Genève et en Suisse, en collaboration avec Le Grütli, la Haute Ecole de Travail Social (HETS), la Faculté de Droit de l'Université de Genève, des expert-e-s, le Collectif d'associations pour l'action sociale (CAPAS) et les associations actives dans le domaine social à Genève.

La LSDH – Genève s'inquiète des mesures actuelles qui conditionnent l'aide sociale et qui imposent des exigences parfois abusives aux ayants droit. Ces exigences peuvent en effet s'avérer contraires au principe de l'universalité des droits fondamentaux, voire conduire à la négation des droits sociaux. Les obstacles institutionnels dictés par les politiques sociales en place, y compris en ce qui concerne l'aide d'urgence, menacent les intentions et projets de politiques inclusives. La LSDH – Genève s'inquiète ainsi particulièrement du risque de déni des droits fondamentaux et d'atteinte à la dignité humaine. Elle a souhaité réunir des expert-e-s, des professionnel-le-s, des étudiant-e-s de la HETS et de la Faculté de Droit, ainsi que des associations actives à Genève pour réfléchir ensemble aux moyens de favoriser un meilleur accès aux prestations et aux droits.

Afin de favoriser des échanges, des préoccupations et des propositions relatives aux droits sociaux, nous avons organisé, en collaboration avec Le Grütli, la HETS, l'Université de Genève, le CAPAS et les associations actives dans le domaine social à Genève des événements en janvier et février 2019.

LA PIÈCE

Une création de Jérôme Richer, *Si les pauvres n'existaient pas, faudrait les inventer* sera à l'affiche au Grütli du 14 au 26 janvier 2019.

Le spectacle a lieu tous les soirs à 19h30, relâche le dimanche 20 janvier
reservation@grutli.ch ou +41 (0)22 888 44 88

ET DEUX SOIRÉES CARTE BLANCHE

Les 15 et 24 janvier, à l'issue de la représentation et en prolongement de celle-ci, **deux soirées cartes blanches** nous permettront de partager un moment avec des associations actives à Genève. Le 9 février Le Grütli accueillera en outre **une Rencontre sur la justiciabilité des droits sociaux en Suisse et à Genève.**

LA PREMIÈRE SOIRÉE, LE 15 JANVIER,

sera consacrée à la question de l'**accès aux soins**, avec la participation des associations PVA Genève, Première Ligne, l'association romande Pro Mente Sana et le Centre de Contact Suisses-Immigrés.

LA SECONDE SOIRÉE, LE 24 JANVIER,

sera consacrée à la question **du travail... et du chômage**, avec la participation de représentant-e-s de la Communauté genevoise d'action syndicale (CGAS), l'ALCIP et l'OASI.



UNE CONFÉRENCE ET UNE RENCONTRE DES ASSOCIATIONS LA JUSTICIABILITÉ DES DROITS SOCIAUX EN SUISSE ET À GENÈVE

LE SAMEDI 9 FÉVRIER, DÈS 14H00,

en prolongement du spectacle de Jérôme Richer et des soirées cartes blanches, Le Grütli et la LSDH – Genève accueilleront **une Rencontre sur la justiciabilité des droits sociaux en Suisse et à Genève**, avec la participation d'associations actives à Genève dans le domaine social et en présence de représentant-e-s du monde politique. Cette rencontre s'ouvrira par **une conférence de Monsieur Giorgio Malinverni**, Professeur honoraire à la Faculté de Droit de l'Université de Genève et ancien juge à la Cour européenne des droits de l'Homme, **et de Monsieur Christophe Golay**, chercheur senior et conseiller stratégique sur les droits économiques, sociaux et culturels, Académie de droit international humanitaire et de droits humains à Genève :

Quelle justiciabilité des droits sociaux en Suisse et à Genève?

Les interventions des associations et les discussions seront modérées par David Haerberli, journaliste, responsable de la rédaction genevoise du journal *Le Temps*.

REGARDS CROISÉS SUR LES DROITS SOCIAUX UN COLLOQUE, UNE TABLE RONDE ET DES ATELIERS THÉMATIQUES

17 ET 18 JANVIER 2019,

en collaboration avec la HETS et l'Université de Genève, deux demi-journées de réflexion sont proposées aux étudiant-e-s de la HETS et de la Faculté de Droit ainsi qu'aux associations actives dans le domaine social à Genève et aux professionnel-le-s concerné-e-s. Ces deux demi-journées, ouvertes au public, seront composées d'un colloque, d'une table ronde et de quatre ateliers thématiques. Elles permettront de porter des *Regards croisés sur les droits sociaux* et l'accès aux prestations sociales.

LE JEUDI 17 JANVIER, DÈS 13H30,

la première demi-journée aura lieu à l'auditoire de la HETS et sera composée d'un colloque avec des interventions académiques, suivi d'une table ronde.

13H30

ACCUEIL PAR LA LSDH – GENÈVE, LA HETS ET LA FACULTÉ DE DROIT DE L'UNIVERSITÉ DE GENÈVE.

14H00

DEMANDER, C'EST ABUSER ?

FORMES ET IMPLICATIONS DU NON-RECOURS AUX DROITS SOCIAUX

Madame Barbara Lucas, Professeure ordinaire à la HETS.

14H45

LE CONTENU (MINIMAL) DES PRESTATIONS DE L'ARTICLE 12 DE LA CONSTITUTION SUISSE RELATIF AU DROIT D'OBTENIR DE L'AIDE DANS LES SITUATIONS DE DÉTRESSE. COMPARAISON AVEC L'ALLEMAGNE

Madame Maya Hertig, Professeure ordinaire à la Faculté de Droit de l'Université de Genève et directrice du Département de Droit public.

15H30

PAUSE

16H00

**LE TRAVAIL DANS LE CONTEXTE DE L'AIDE SOCIALE :
QUEL CADRE LÉGAL POUR LES PROGRAMMES D'OCCUPATION ?**

Madame Anne Meier, docteure en droit, avocate spécialisée en droit du travail et des assurances sociales. Anne Meier collabore à un projet de recherche financé par le FNS, auprès de l'Université de Bâle, sur le travail dans le cadre de l'aide sociale.

(<https://thirdlabourmarket.ius.unibas.ch/fr/>)

17H00

PAUSE

17H15

**PROTECTION DE L'ENFANT : LE DROIT DE L'ENFANT ET LA RESPONSABILITÉ DES
COLLECTIVITÉS PUBLIQUES DANS L'OCTROI DE PRESTATIONS**

Conférence inaugurale du CAS en protection de l'enfance et de l'adolescence

Monsieur Stéphane Quéru, Chef du Service de l'enfance et de la jeunesse du canton de Fribourg depuis 1994.

18H00

PAUSE

18H30

TABLE RONDE

**L'ARBRE DE « L'ABUS » CACHE-T-IL LA FORÊT DU RENONCEMENT
AUX DROITS SOCIAUX ?**

avec la participation de :

Madame Maya Hertig, Professeure ordinaire à la Faculté de Droit de l'Université de Genève et directrice du Département de Droit public ;

Madame Anne Meier, docteure en droit, avocate spécialisée en droit du travail et des assurances sociales, chercheuse auprès de l'Université de Bâle ; Anne Meier collabore à un projet de recherche financé par le FNS, auprès de l'Université de Bâle, sur le travail dans le cadre de l'aide sociale (<https://thirdlabourmarket.ius.unibas.ch/fr/>) ;

Monsieur Stéphane Quéru, Chef du Service de l'enfance et de la jeunesse du canton de Fribourg ;

un-e représentant-e du Centre de Contact Suisses-Immigrés (CCSI) ;

La modération sera assurée par Madame Shirin Hatam, ancienne co-présidente de la LSDH – Genève.

LE VENDREDI 18 JANVIER, QUATRE ATELIERS THÉMATIQUES,

la seconde demi-journée aura lieu à la HETS également (rue du Pré-Jérôme 16 / Bâtiment E). Elle sera composée de **quatre ateliers thématiques**, co-animés par des intervenant-e-s de la Faculté de Droit de l'Université de Genève, de la HETS et d'expert-e-s invité-e-s par la LSDH – Genève. Ces ateliers sont destinés aux étudiant-e-s ainsi qu'aux professionnel-le-s des associations actives à Genève, dont la contribution nous paraît essentielle. **Entrée libre dans la limite des places disponibles.**



13H30

ACCUEIL PAR LA LSDH – GENÈVE, LA HETS
ET LA FACULTÉ DE DROIT DE L'UNIVERSITÉ DE GENÈVE.

14H00

ATELIERS THÉMATIQUES

Les ateliers se tiendront simultanément de 14h00 à 15h30.

ATELIER 1

COMMENT ASSURER DES CONDITIONS DE TRAVAIL JUSTES ET PROTÉGER LES TRAVAILLEURS ?

Co-animé par Monsieur Giuseppe Donatiello, Docteur en droit et avocat spécialisé en droit du travail, et Monsieur Davide de Filippo, co-secrétaire général du syndicat interprofessionnel de travailleuses et travailleurs (SIT) et membre de la CGAS.

ATELIER 2

SURVEILLANCE DES ASSURÉS, ACCÈS AUX PRESTATIONS (AI, AVS, ASSURANCE-CHÔMAGE, ETC.) ET RESPECT DES DROITS FONDAMENTAUX.

Co-animé par Monsieur Stéphane Grodecki, Docteur en droit, chargé de cours à l'Université de Genève, Premier procureur à Genève, et Monsieur Eric Maugué, avocat spécialiste FSA en droit des assurances sociales.

ATELIER 3

COMMENT GARANTIR L'ACCÈS AUX DROITS SOCIAUX DANS LE CADRE DE LA DÉTENTION ?

Co-animé par Monsieur Damien Scalia, Professeur à la Faculté de Droit et de Criminologie de l'Université Libre de Bruxelles, directeur du Centre de droit pénitentiaire et ancien président de la LSDH – Genève, et Monsieur Marc Morel, membre du comité de la LSDH – Genève.

ATELIER 4

UNE RÉFLEXION COLLECTIVE SUR LES RAPPORTS ENTRE DROITS SOCIAUX ET MIGRATION

- La précarité sociale et juridique des personnes migrantes comme obstacle aux droits sociaux et culturels (Théogène Gakuba)
- La migration comme stigmate et ses enjeux en termes d'accès aux droits sociaux et civiques (Anne Lavanchy)

Co-animé par Madame Anne Lavanchy, Professeure associée à la HETS, Monsieur Théogène Gakuba, adjoint scientifique à la HETS, et Monsieur Claudio Bolzman, Professeur ordinaire à la HETS.

15H30

PAUSE

16H00

SYNTHÈSE DES ATELIERS ET PRÉSENTATIONS CROISÉES

17H00

VERRÉE DE CLÔTURE



LA PUBLICATION

Dans le courant de 2019, **une publication** dans laquelle apparaîtront notamment des articles académiques, des textes créatifs et des contributions de différentes associations actives dans le domaine social à Genève paraîtra, en conclusion à ces différents événements.

POUR TOUT RENSEIGNEMENT COMPLÉMENTAIRE

lsdh.geneve@gmail.com

Marc Morel, membre du comité de la LSDH – Genève
+41 (0)78 817 69 86

www.lsdh.ch

LIGUE SUISSE DES DROITS DE L'HOMME
SECTION DE GENÈVE
RUE DES SAVOISES 15
1205 GENÈVE
LSDH.GENEVE@GMAIL.COM
WWW.LSDH.CH



**REGARDS CROISÉS
SUR LES DROITS SOCIAUX
JANVIER & FÉVRIER 2019**

LA MISE EN PAGE DES DOCUMENTS
A ÉTÉ GRACIEUSEMENT OFFERTE PAR

elvo
.DESIGN
COMMUNICATION COLLABORATIVE